

DEC24268DAJ

Décision du 18 juin 2024 portant fin du mandat de Mme Vanessa LOLLIVIER en qualité de Directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°UMR1348 PEGASE

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime, notamment ses articles R. 831-3, R. 831-8 et 831-13,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant nomination de Mme Carole CARANTA en qualité de Directrice Générale Déléguée à la science et à l'innovation pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} avril 2021,

Vu la décision du 22 mars 2021 portant délégation de signature au bénéfice de Mme Carole CARANTA, Directrice Générale Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Vu la décision du 10 janvier 2022 portant renouvellement du mandat de Mme Vanessa LOLLIVIER en qualité de Directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°UMR1348 PEGASE - Physiologie, Environnement et Génétique pour l'Animal et les Systèmes d'Elevage, du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2025,

Vu la note de service n°2006-54 du 1^{er} décembre 2006 relative à la nomination des directeurs d'unité ou de leurs adjoints,

Décide :

Article 1 :

A compter du 01 septembre 2024, il est mis fin au mandat de Mme Vanessa LOLLIVIER en qualité de Directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°UMR1348 PEGASE - Physiologie, Environnement et Génétique pour l'Animal et les Systèmes d'Elevage.

Fait à Paris, le 18 juin 2024

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,

La Directrice Générale Déléguée à la Science et à l'Innovation,

Carole CARANTA

